

Les nouveaux réseaux métropolitains : théories, études de cas et comparaisons internationales

Antoine S. Bailly
Département de géographie
Université de Genève
1211-Genève 4 (Suisse)

Louis S. Boulianne
Communauté d'étude d'aménagement du territoire (CEAT)
1006-Lausanne (Suisse)

Comprendre la transformation des activités économiques dans un canton urbain n'est jamais facile, même si l'économie genevoise a fait l'objet de nombreuses études. Une société nouvelle se constitue depuis une vingtaine d'années sans que nous connaissions à l'avance et avec précision les processus en cause ni leurs conséquences pour l'aménagement du territoire. Nous continuons donc à utiliser des nomenclatures traditionnelles — primaire, secondaire, tertiaire — pour évaluer l'évolution de l'emploi et planifier le développement des cantons suivant des grilles liées à ces activités rurales, industrielles, de bureau, résidentielles...

Notre objectif, dans cette étude, est de dépasser cette vision classique pour tenir compte de :

- la diversité croissante des activités et des savoir-faire,
- la hausse des activités dites intermédiaires (imbrication industrie-services),
- l'évolution technologique, qui modifie les conditions de production (substitution biens-services),
- la croissance du secteur public.

En effet, la croissance et l'évolution des activités de services se font, de plus en plus, en étroite relation avec la partie industrielle du système de production (et non à ses dépens, comme cela est trop souvent imaginé). Il ne s'agit pas de produire un bien, mais de répondre à une

Cet article est tiré d'une étude réalisée pour le Canton de Genève intitulée : «L'évolution des activités économiques du canton de Genève 1975-1985», décembre 1990.

fonction dans le système de production-consommation (Barcet et al., 1984).

Il devient donc nécessaire de réorganiser l'ensemble des catégories d'activités si l'on souhaite repenser l'articulation générale de l'économie et saisir ce qui se passe dans le canton. Nous mènerons cette analyse en termes d'emplois, à la fois pour des raisons statistiques et pour suivre l'évolution du marché du travail (Bailly et al., 1989).

En appliquant au canton de Genève cette double classification, nous obtiendrons une image plus claire de l'évolution du système de production, car la nouvelle classification constitue une approche cohérente du système de production (offre), qui est saisi dans son ensemble. Il s'agit d'une approche globale, qui situe chaque établissement dans son rôle macro-économique (nomenclature) et dans son organisation des postes d'emploi (découpage fonctionnel).

Un bassin d'emploi puissant

Avec 200 712 emplois à plein temps en 1985, le canton de Genève a le plus fort ratio emploi/population résidante de Suisse, avec 52,9 % de personnes occupées par rapport à la population résidante, et ce, sans compter les emplois à temps partiel, qui permettent d'atteindre 243 772 emplois totaux. Même Bâle-Ville et Bâle-Campagne, qui connaissent également des migrations alternantes de frontaliers et de résidents d'autres cantons, atteignent un taux de 50,5 %. Zurich a un pourcentage de 49,8 % et la Suisse, en moyenne, a 45,6 % de population active à temps complet par rapport à la population résidente¹.

Le canton de Genève dispose donc d'un bassin d'emploi considérable par rapport à sa population résidante, qui lui donne une assise économique solide. Il constitue, en 1985, un pôle d'attraction pour l'emploi, dont il nous faut étudier les caractéristiques et l'évolution récente (1975-1985).

Il est classique à Genève de parler de désindustrialisation à la lecture des chiffres sur l'opposition secondaire-tertiaire. En effet, en 1985, le secondaire ne fournit plus que 22,8 % de l'emploi — contre 27,5 % en 1975 — alors que la part du tertiaire s'élève à 75,9 %, contre 71 % en 1975. Le primaire, avec 1,3 %, n'est quasiment plus représenté. Si on ajoute les emplois à temps partiel, les pourcentages sont encore plus contrastés : en 1985, on compte 77,7 % de tertiaire (72,5 % en 1975) et seulement 20,5 % de secondaire.

1. Les statistiques utilisées proviennent du recensement fédéral des entreprises : elles ont été traitées de nouveau pour répondre aux exigences de la nouvelle nomenclature.

Étudier l'évolution et le poids relatif des différents rôles amène à s'interroger sur la combinaison du système de production genevois la plus propre à assurer un développement économique et social équilibré. Il ne s'agit pas de parler de « tertiarisation » ou de « désindustrialisation », mais de l'organisation productive qui assure la croissance et qui l'assurera à long terme.

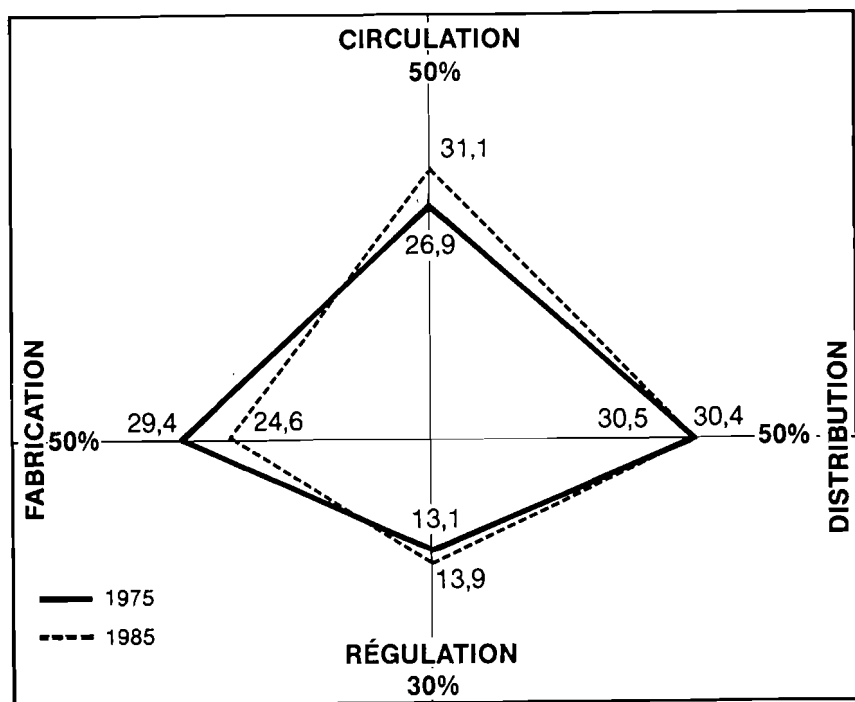
Les trajectoires d'évolution indiquent clairement l'orientation de Genève vers des activités de circulation. De 1975 à 1985, celles-ci ont enregistré un gain de 4,2 % (ou points de pourcentage; dans la suite du texte nous utiliserons simplement le signe %) par rapport à l'emploi total. Ce sont les flux d'information (+ 1,7 %) et les flux financiers (+ 1,4 %) qui se sont le plus développés (traduisant là l'importance des coûts de transaction pour les métropoles) et qui favorisent Genève; signalons en particulier l'essor du traitement de l'information pour les entreprises, tant « secondaires » que « tertiaires ». La banque et le commerce de gros ont également connu des hausses de l'emploi significatives.

Dans l'ensemble, Genève profite de l'expansion assez générale du rôle de circulation et du développement de certaines filières liées aux rôles de distribution et de régulation. L'image est celle d'une métropole dynamique et équilibrée puisque, pour les emplois à temps complet, deux rôles dépassent 30 %, soit la circulation et la distribution; un troisième fait près du quart de l'emploi (la fabrication) et l'autre (la régulation) 13,9 % (voir la figure 1). Malgré une réduction logique de certains rôles causée par les nouvelles manières de produire, Genève reste une ville à activités diversifiées.

En définitive, les deux grands blocs du système économique genevois sont très stables sur la période 1975-1985. Le sous-système productif proprement dit (fabrication et circulation) passe de 56,3 % à 55,7 % du total des emplois (- 0,6 %), alors que le « sous-système social » varie de 43,7 % à 44,3 %. La remarquable stabilité de ces deux sous-systèmes montre que c'est à l'intérieur de ces deux dynamiques que les changements s'opèrent (sur les filières); la question qui se pose est celle de savoir *comment* produire et non *quoi* produire (Bailly et Maillat, 1989).

L'évolution dans les localisations intra-métropolitaines

Au niveau intracantonnel, le comportement des firmes traduit une évolution des stratégies de localisation. Pour profiter des avantages de l'aire métropolitaine, les firmes de services concentrent les fonctions de haut niveau qui ont besoin de contacts directs et personnalisés au centre (complexes de services centralisés). Des bureaux décentralisés occupent les périphéries où s'opèrent les fonctions de routine et certaines fonctions de distribution. Quant aux activités de fabrication, elles s'éloignent du centre pour s'étendre et trouver de meilleures conditions



Source : Recensement fédéral des entreprises.

FIGURE 1 — Évolution de la répartition (%) des rôles dans le canton de Genève de 1975 à 1985

de production. Des réactions en chaîne entre les divers rôles apparaissent : les activités de circulation (services aux entreprises) tendent à occuper l'espace abandonné par les activités de fabrication en aménageant d'anciens locaux industriels, et cela particulièrement pour les emplois de «back-office». Les activités de distribution font de même (pour les grandes surfaces), tout en récupérant les niches propices à la commercialisation au centre, alors que les activités de régulation récupèrent les espaces délaissés par les activités de circulation.

Le modèle intracantonal traduit une évolution logique dans les métropoles ces dix dernières années (voir le tableau 1). Le centre (ville de Genève) perd ses activités de fabrication, qui se concentrent dans les zones industrielles de communes périphériques comme Meyrin. Certaines activités commerciales, dans leur recherche de localisations plus attractives, se rapprochent de la population des banlieues, en s'organisant dans des centres commerciaux. Les activités de circulation ayant besoin de se placer dans des complexes de services centralisés se regroupent dans les communes de Genève et Carouge, exception faite des entreprises de flux de personnes, qui ont souvent besoin de vastes espaces.

TABLEAU 1 — Évolution de la répartition (en pourcentage) des rôles dans les communes du canton de Genève de 1975 à 1985

Communes	Fabrication		Circulation		Distribution		Régulation	
	1975	1985	1975	1985	1975	1985	1975	1985
Carouge	47,3	42,0	25,5	30,7	25,3	23,3	1,9	4,0
Ville de Genève	25,5	20,5	32,8	38,4	35,2	33,8	6,5	7,3
Onex	26,7	23,0	13,4	12,7	55,9	58,3	4,0	6,0
Meyrin	19,6	29,4	54,3	33,8	20,1	29,5	5,9	7,3
Vernier	68,4	61,3	8,1	10,4	22,1	26,6	1,4	1,7
Ensemble	29,5	24,6	26,9	31,1	30,5	30,4	13,1	13,9

Source : Recensement fédéral des entreprises.

Quant aux activités de régulation, elles se répartissent sur l'ensemble du canton du fait de la hausse légère de la régulation publique.

Au total, le modèle accentue les spécialisations intracantonales pour bénéficier des avantages comparatifs des diverses parties de la métropole genevoise. L'élargissement de l'étude aux espaces limitrophes (canton de Vaud et France voisine) compléterait ce panorama évolutif caractéristique des modèles de localisation flexible (Bailly et Coffey, 1991).

Comparaisons internationales entre métropoles

Une recomposition intense des systèmes de production

Comme l'illustre le cas du canton de Genève, les économies occidentales sont engagées dans une recomposition intense de leur système de production où les métropoles jouent un rôle essentiel. Des réseaux se dessinent pour organiser les systèmes productifs du futur à des échelles spatiales bien plus vastes que les cadres cantonaux et nationaux. Il convient donc maintenant de replacer l'évolution des activités économiques du canton de Genève dans un contexte européen et même mondial, d'analyser dans quelle mesure la situation de Genève s'apparente à celle d'autres métropoles, et de voir comment le canton de Genève s'intègre dans les réseaux qui se tissent et qui participent au dynamisme des systèmes productifs.

Les comparaisons avec des agglomérations suisses, françaises et canadiennes² permettent de vérifier si Genève est un cas particulier et si le canton se positionne favorablement dans le contexte de l'évolution des systèmes métropolitains. Le Canada a été choisi car ce pays a, avec les États-Unis, le système de production le plus marqué par les activités de services. Quant à la France, elle sert de deuxième référence dans un

2. Ces recherches ont été réalisées grâce à la contribution de W. J. Coffey (Canada) et de H. Jayet (France), que nous tenons ici à remercier.

contexte d'intégration européenne. L'aménagement urbain n'est plus seulement une affaire locale; il s'intègre dans un système économique et social global pour tirer parti des avantages des diverses parties du territoire et attirer différents segments du système productif appropriés à chacune de ces parties. Un rappel de la théorie des systèmes de production flexibles est nécessaire pour bien faire saisir la mobilité spatiale des firmes avant d'effectuer des comparaisons entre agglomérations.

Les systèmes de production flexibles : présentation théorique

Le système de production de masse fut, de la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, la source du dynamisme des économies industrielles; malgré son succès, qui a permis l'apparition des régions industrielles, symboles de la puissance des pays occidentaux, ce système s'essouffle depuis la fin des années 1960; en effet, ses rigidités ne lui permettent plus de suivre l'innovation technologique et la diversification rapide des produits et des marchés. En résultent des séries de crises qui ont marqué toutes les régions de vieille industrie et les activités traditionnelles implantées en milieu urbain. À ce système se substitue le régime de production flexible, fondé sur la recherche d'économies externes, une plus grande souplesse de localisation et la réduction des coûts de transaction (Bailly et Coffey, 1991), et caractérisé par :

- la multiplication des unités économiques spécialisées : au lieu de monolocalisation, on parle de plurilocalisation en fonction des segments du système de production et des avantages des milieux d'accueil (Siniscalco, 1988),
- la recherche de formes de production programmables, avec appel aux firmes de services : l'imbrication biens-services se renforce et les unités économiques se placent là où les services sont disponibles,
- la mise en place de réseaux de solidarité : pour bénéficier d'un plus grand dynamisme, les unités économiques doivent être intégrées à des réseaux fournissant de l'information sur les savoir-faire, les produits et les marchés (Leo et Philippe, 1991),
- l'interconnexion entre ces unités économiques : la circulation de l'information est l'élément fondamental pour le fonctionnement des réseaux (Mayere et al., 1988),
- l'utilisation des avantages comparatifs des différents marchés du travail : chaque segment du système productif requiert des qualifications spécifiques; le choix des localisations répond à des objectifs quantitatifs et qualitatifs de main-d'œuvre (Marshall et al., 1988),
- l'adaptation immédiate aux nouveaux savoir-faire et à la création rapide de biens et services : la capacité de la formation d'un personnel de qualité, adaptable sans délai, est essentielle au processus.

Dans ce système flexible, chaque firme doit, pour gérer au mieux sa production, disposer d'une bonne information sur les produits, sur les processus de production et sur l'évolution des marchés. Le résultat de ce processus est la désintégration verticale des firmes, puisqu'une entreprise peut contrôler la technologie clé et le produit final et sous-traiter à l'extérieur les autres activités, en fonction des avantages comparatifs : l'organisation des firmes («inter») devient plus importante que l'organisation de la firme («intra») (Coffey et Polèse, 1984).

Ce processus induit une structure économique pyramidale dominée par une entreprise qui organise un réseau d'activités économiques. Les activités de haut niveau se concentrent alors dans les métropoles, plus précisément dans leurs centres, pour bénéficier des économies externes. Il est donc essentiel, pour une métropole comme Genève, de pouvoir accueillir ces entreprises principales qui mettent en place les réseaux de production dont les unités quittent les métropoles pour des périphéries urbaines et nationales en fonction du marché du travail, de la disponibilité de terrains industriels et des conditions locales. Posséder les sièges des entreprises organisatrices revient à devenir un lieu de décisions économiques, ce qui est essentiel dans une conjoncture en évolution rapide (Coffey et Polèse, 1986).

Ces entreprises se localisent en fonction des avantages comparatifs dans un contexte de concurrence internationale accrue et de mobilité; aussi la métropole d'accueil doit-elle posséder :

- de bonnes conditions de localisation en fonction des besoins spécifiques des entreprises organisatrices (terrains, bâtiments, personnel qualifié, savoir-faire, qualité de vie, environnement...),
- des pôles de centralité permettant le regroupement d'entreprises sur des sites particuliers pour réduire les coûts de transaction,
- des réseaux de collaboration recherche-formation-personnel, en interaction permanente,
- des réseaux de services spécialisés et des réseaux d'information.

Comparaison avec les agglomérations suisses, françaises et canadiennes

Commençons la comparaison avec la Suisse, puisqu'on oppose souvent le dynamisme du triangle d'or de Zurich et Bâle au retard accumulé par le triangle d'azur (Genève et Lausanne). Genève a un rôle de fabrication légèrement plus faible que les autres agglomérations suisses; l'évolution 1975-1985 n'a fait que maintenir cet écart, la diminution du rôle de fabrication étant générale. Le rôle de circulation progresse de façon inverse, alors que le rôle de distribution reste stable : voir la figure 2³, où, vu sa

3. Les données utilisées pour la préparation des figures qui suivent sont en annexe.

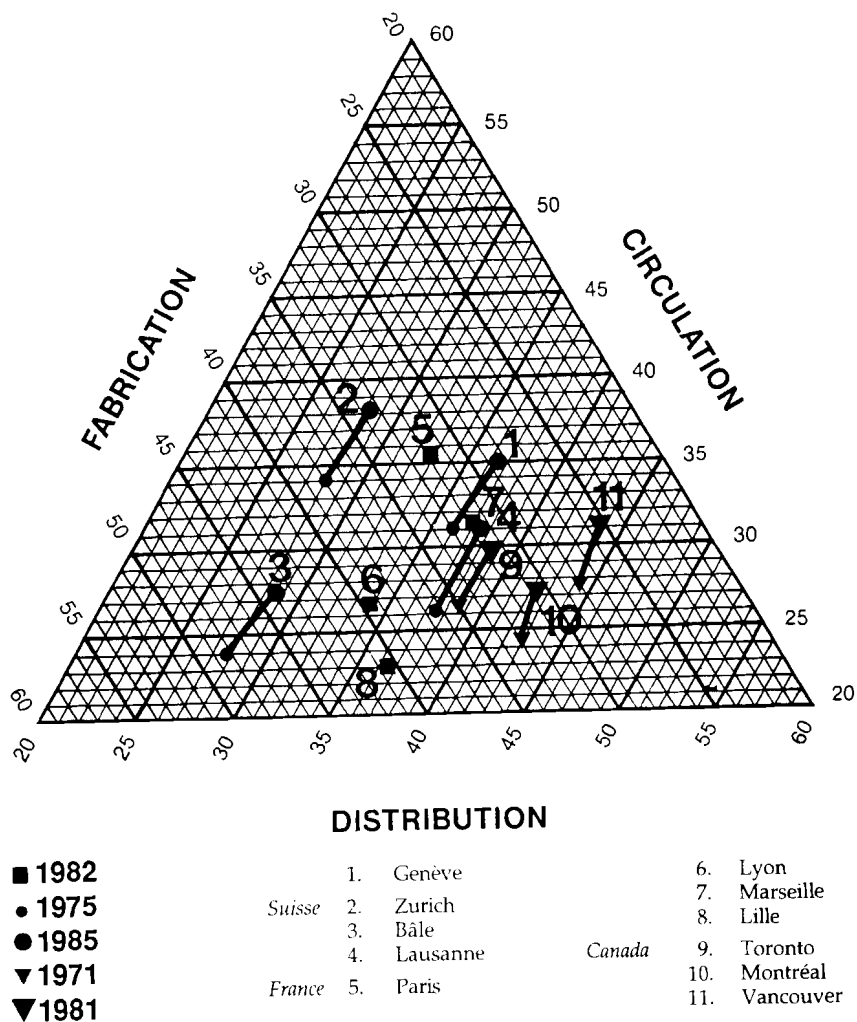


FIGURE 2 — Schéma d'évolution de la répartition (%) des rôles à Genève et dans les agglomérations suisses, françaises et canadiennes

faiblesse en termes statistiques, le rôle de régulation a été omis. On assiste donc à une transformation du mode de production au sein des systèmes métropolitains. Une comparaison plus poussée des quatre grandes agglomérations suisses montre que la croissance globale des emplois a été de 15,8 % à Genève, de 12,2 % à Lausanne, de 6,8 % pour Zurich et de seulement 0,8 % à Bâle. Il faut donc interpréter le recul de la fabrication dans ce contexte de croissance d'ensemble. Même si la fabrication baisse de - 3,1 % à Genève, de - 1 % à Lausanne, de - 5 % à Zurich et de - 9 % à Bâle, la situation globale du marché de l'emploi ne

se détériore pas. Le secteur des biens manufacturés, qui correspond à l'industrie, connaît un recul de 15 % à Genève (- 5000 emplois environ), de - 11 % à Lausanne (- 2500 emplois) et à Bâle (- 7500 emplois), et de - 10 % à Zurich (- 11 000 emplois).

À Genève, la croissance des activités de circulation, dont en particulier les activités concernant les flux d'information, compense les pertes d'emplois de type industriel (+ 6000 emplois dans cette catégorie), ce qui n'est pas le cas à Zurich (seulement + 2000 emplois). Genève connaît la plus forte augmentation des activités de circulation (34 %), suivie de Lausanne (31 %), de Zurich (19 %) et de Bâle (16 %); c'est dû en particulier aux activités de flux d'information, qui progressent à Genève de + 44 %, activités d'importance stratégique puisqu'elles comprennent les services aux entreprises. Genève se positionne donc bien dans ce contexte des nouveaux réseaux d'information.

Le recul «industriel» de l'agglomération genevoise, réel en termes d'emplois, est donc à relativiser si on compare Genève aux autres agglomérations suisses. La diminution de la part relative de ces activités entre 1975 et 1985 (de 19 % à 13,8 %) est accentuée par la plus forte croissance globale des emplois totaux (+ 15,8 %). La restructuration du système de production de Genève est en cours, touchant le rôle de fabrication, mais sans que la situation genevoise soit profondément différente de celle des autres agglomérations suisses. Au contraire, les mutations se produisent dans un contexte de croissance favorable des activités d'information.

La comparaison avec les agglomérations françaises montre que la ville de Paris a une répartition proche de celle de Genève (un peu plus de fabrication, un peu moins de circulation, mais en 1982 au lieu de 1985 pour Genève); la régulation, liée à sa fonction de capitale nationale, y est toutefois plus importante. Marseille est plus tournée vers la distribution (passé commercial) que Paris, et la régulation y est forte; ces deux agglomérations ont un rôle de fabrication de 28 % (en 1982), très proche de celui de Genève. Lille est encore très marquée par le rôle de fabrication (36,5 %, du fait de son passé industriel), mais le rôle de circulation est relativement faible dans cette agglomération, qui n'est peut-être pas encore une métropole. À Lyon, le rôle de fabrication était aussi important qu'à Lille en 1982; toutefois, les développements récents dans les services confèrent à cette agglomération un rôle de circulation qui la situe entre Lille et Marseille, mais dans une position nettement plus modeste que Paris et Genève.

La variation des rôles est plus faible dans les trois métropoles canadiennes entre les deux dates de référence, ce qui témoigne de la réalisation partielle des modifications structurelles dès 1970. Les villes canadiennes ont subi avant celles d'Europe des modifications profondes de leur système de production et peuvent servir de base de comparaison pour l'avenir. Ainsi, les rôles de ces métropoles deviennent des valeurs

témoins : la fabrication y est aux environs de 25 % à 30 % et la circulation de 26 % à 28 %, alors que la distribution est un peu plus importante, se situant entre 36 % et 40 %. Genève a donc un rôle de fabrication plus faible que ces métropoles, compensé par un rôle de circulation plus important. La régulation atteint dans les métropoles canadiennes des valeurs proches de celles des agglomérations suisses. Vancouver est un bon exemple de métropole moderne (qui n'est pas une capitale); le rôle de fabrication représente le quart de ses activités et le rôle de circulation plus de 30 %, et le rôle de distribution l'emporte sur les autres rôles.

L'image de Genève, en 1985, est celle d'une métropole qui s'inscrit dans des trajectoires similaires à celles de Paris, Toronto et Vancouver, malgré sa population totale nettement inférieure.

Quelles sont donc les logiques de développement des agglomérations ? La question, pour le système économique genevois, n'est pas celle de la désindustrialisation et de la tertiarisation, mais celle de l'adaptation du système productif aux économies contemporaines. En ce sens, les agglomérations suisses, françaises et canadiennes présentent une homogénéité de trajectoire.

Une triple logique apparaît pour Genève : le canton est constitué à la fois d'une ville centre qui attire les activités de circulation et de distribution, d'une ville périphérique formée d'entreprises dont le siège social est dans une autre métropole (Genève est en ce sens moins un lieu d'organisation que Zurich et Bâle, qui ont conservé des unités principales d'entreprise et un réseau industriel de solidarité plus dense) et d'une ville de régulation marquée par la régulation internationale qui accentue l'image de ville internationale malgré sa taille modeste (alors que la régulation privée est plus importante à Zurich et à Bâle qu'à Genève).

Comparaison entre Genève et les villes moyennes françaises et canadiennes

La comparaison de Genève avec les villes que l'on peut qualifier de moyennes en Suisse (Lugano, Fribourg, Sion, Neuchâtel), au Canada (Trois-Rivières) et en France (Montpellier, Strasbourg, Aix-en-Provence) confirme que l'agglomération de Genève se distingue de ces villes moyennes et se positionne structurellement plus près des grandes agglomérations nationales des trois pays considérés (voir la figure 3).

Les villes « moyennes » suisses sont plus marquées par le rôle de fabrication, bien qu'il soit là aussi en diminution relative, au profit du rôle de circulation. Ce dernier est le moins développé alors que la régulation est proportionnellement plus importante dans les capitales cantonales comme Sion et Fribourg. Les tendances d'évolution des rôles

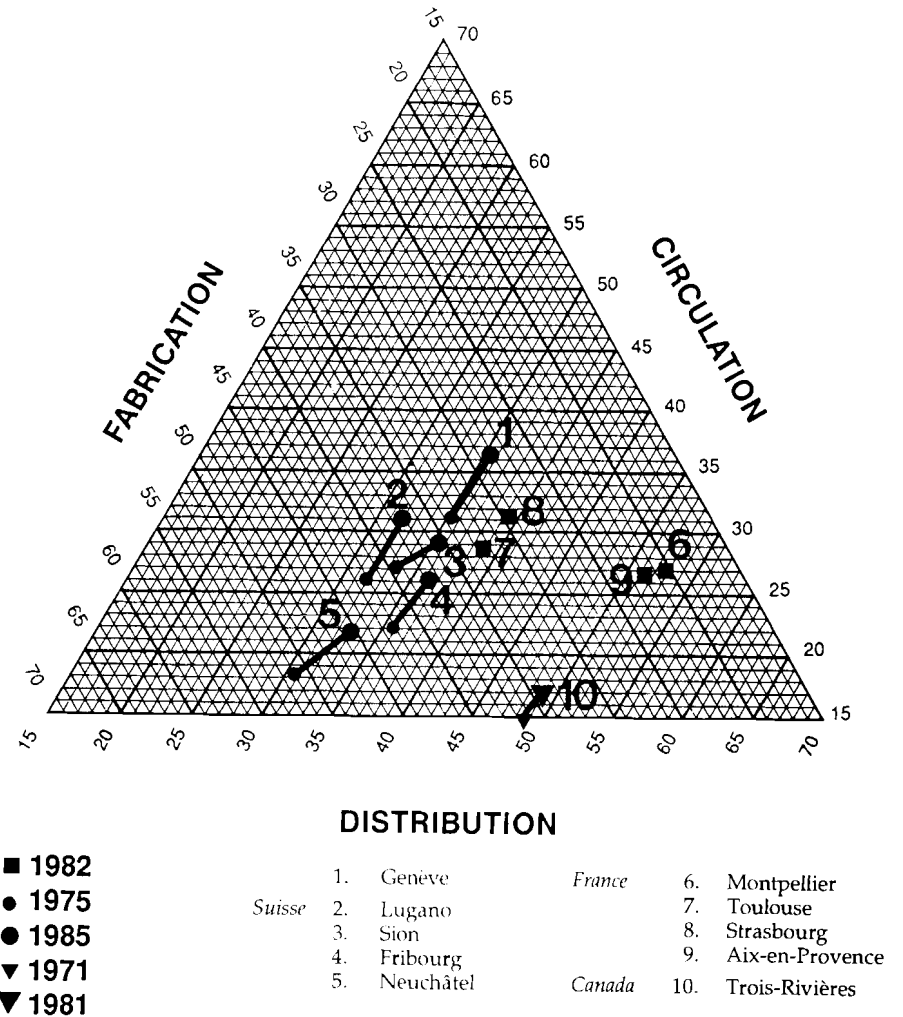


FIGURE 3 — Schéma d'évolution de la répartition (%) des rôles à Genève et dans les villes moyennes suisses, françaises et canadiennes

sont les mêmes que celles qui sont observées pour l'agglomération de Genève. La distribution a une importance relative comparable.

Les villes françaises sont plus orientées vers la distribution, ce qui correspond à leur vocation de centre régional et de services à la population. La distribution collective et la régulation publique y sont plus développées qu'en Suisse, au même titre qu'elles le sont dans les pays scandinaves par exemple. Les villes moyennes françaises ont un rôle de circulation nettement plus restreint que les grandes agglomérations. Au Canada, Trois-Rivières est également caractéristique de ces

villes à vocation régionale où la faiblesse des activités de circulation est due à la domination d'un grand centre (Montréal) qui capte le marché; mais le niveau de distribution y demeure important pour sa population.

Plus que les villes régionales, spécialisées dans les activités de distribution et parfois de fabrication, Genève se définit clairement comme une métropole qui a une vocation dans les activités de circulation et de régulation. Les réseaux urbains s'organisent et se spécialisent dans tous les pays, chaque ville cherchant à se positionner dans ce réseau.

Comparaison entre Genève et des villes industrielles suisses, françaises et canadiennes

La confrontation avec les villes industrielles de Suisse, de France et du Canada est encore plus révélatrice (voir la figure 4). En Suisse, les villes de la Chaîne du Jura sont dominées par la fabrication; les activités de circulation restent limitées, alors que les activités de distribution (aux environs de 30 %) correspondent à la fonction régionale. Par rapport à l'ensemble de la Chaîne du Jura, le décalage est encore plus grand à l'échelle nationale : on trouve d'un côté une périphérie (la Chaîne du Jura) dont plus de 55 % des emplois sont concentrés dans la fabrication, de l'autre un centre métropolitain (Genève) où la part du rôle de fabrication se situe aux environs de 26 %, faiblesse compensée par un rôle de circulation atteignant 34 %.

Les villes industrielles françaises et canadiennes confirment cette différence d'évolution. Grenoble, Annecy et Belfort ont des activités de fabrication représentant 40 % de leur emploi alors que Besançon (recul industriel) en a un peu moins. Annemasse, par sa proximité de Genève, illustre le cas d'une banlieue qui profite d'avantages comparatifs partiels pour certaines localisations, notamment dans la fabrication et la distribution, cas comparable à celui de communes comme Meyrin, Vernier, Carouge. L'effet frontière accentue la présence d'activités de commerce et de services pour l'agglomération genevoise. Les villes canadiennes sont typiques des villes industrielles (ressources naturelles) et géographiquement périphériques, ayant une structure d'activités spécialisées.

Genève, une métropole à la recherche de son avenir

Au terme de cette étude nous dressons quatre constats :

— La Suisse et Genève sont confrontées à des modifications liées à l'évolution de l'Europe qui ont des incidences sur certains secteurs de l'économie; des entreprises ont déjà quitté Genève du fait des coûts immobiliers et des difficultés d'expansion et de recrutement de la main-d'œuvre.

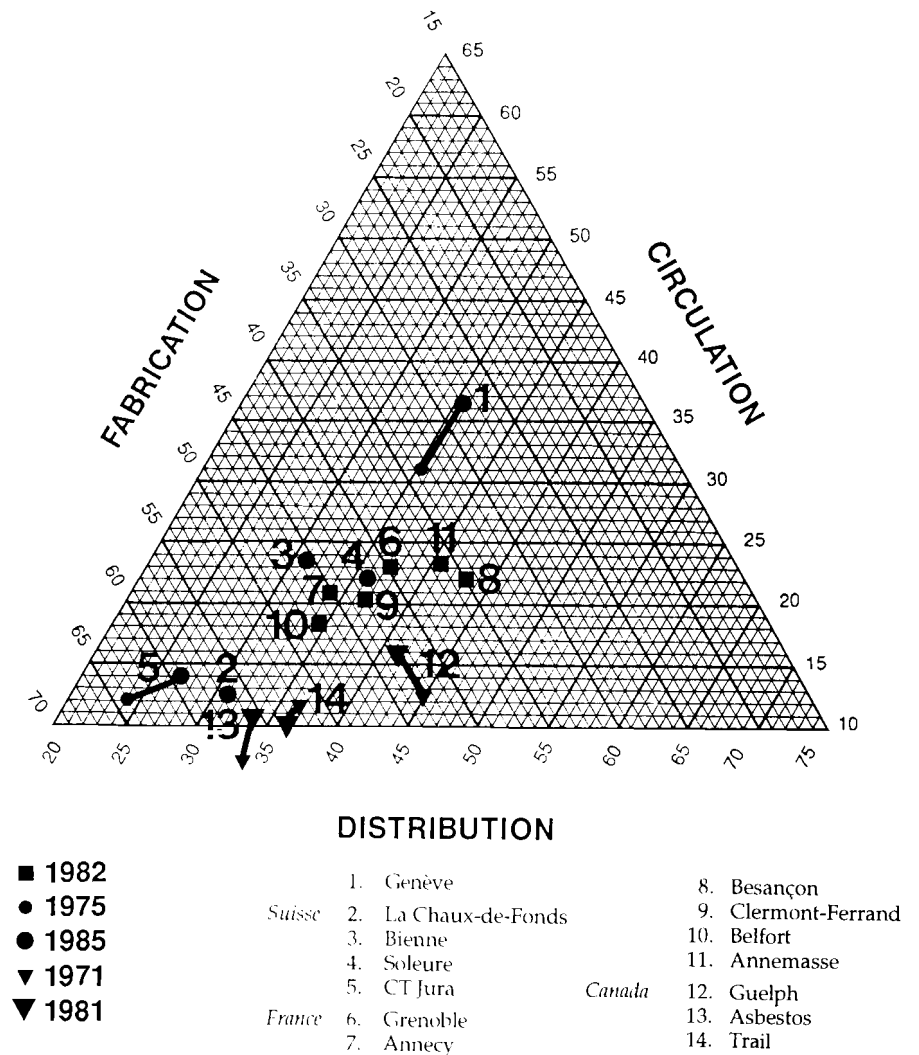


FIGURE 4 — Schéma d'évolution de la répartition (%) des rôles à Genève et dans les villes industrielles suisses, françaises et canadiennes

— L'économie est devenue mondiale, devant les unités politiques. L'aménagement du territoire ne peut plus être conçu à la seule échelle genevoise, ni même helvétique, mais comme un ensemble d'actions permettant de rendre l'espace genevois plus attractif dans un contexte de concurrence internationale et de nouvelles spécialisations des services à la production.

— Les systèmes de production, l'organisation des entreprises et les qualifications professionnelles évoluent plus rapidement que les normes

et formulations de l'aménagement. Il s'agit maintenant de proposer des formes d'aménagement qui tiennent compte des nouveaux rapports qui se tissent entre économie et territoire suite en particulier à la désintégration verticale.

— Les entreprises évoluent, deviennent moins pyramidales; des alliances se créent et les réseaux professionnels se multiplient. Chaque entreprise cherche alors les meilleures filières stratégiques pour appartenir à des réseaux d'excellence et attirer une main-d'œuvre adaptée à ses besoins. La théorie des réseaux et des milieux innovateurs prouve son utilité dans ce domaine.

Dans toutes les métropoles existe une grande force de décentralisation : ce mouvement vers la périphérie urbaine touche non seulement l'habitat, mais aussi certaines activités qui ont besoin d'espace. Il s'agit d'emplois de fabrication, de distribution (grandes surfaces), de circulation (marchandises) et de régulation de routine, activités qui étaient auparavant centrales et qui deviennent périphériques. Ce mouvement correspond au passage de la société fordiste à une nouvelle société «informationnelle et relationnelle». Certaines activités doivent par contre se trouver en position centrale pour jouer leur rôle dans les réseaux d'interactions et de solidarité. Le Canton doit s'adapter à ces spécialisations intracantonales et préparer les conditions d'accueil adaptées aux besoins des unités économiques qui choisissent de se localiser à Genève. Au delà de ces nécessités économiques et technologiques, il faut favoriser un état d'esprit qui corresponde à l'image de «Genève métropole». Sans être une métropole complète à l'instar de Londres ou Paris, Genève dispose d'atouts non négligeables à valoriser dans un contexte de compétition internationale.

Le chemin est parsemé d'obstacles, dont l'un, qui n'est pas des moindres, est le manque de vision d'avenir : la persistance d'un passé industriel compris dans un sens trop étroit empêche l'émergence à Genève d'un nouveau système de production tenant compte de la flexibilité des entreprises et de la désintégration verticale, qui génèrent des processus de spécialisation intramétropolitains et interrégionaux.

Les métropoles susceptibles de posséder des complexes de services centralisés marqués par une symbiose entre les sièges sociaux, les unités de production-recherche flexibles, les établissements financiers et les réseaux de services sont celles qui attirent les nouvelles unités de contrôle des systèmes de production. Celles qui au contraire sont rigides et figées dans leur système de production traditionnel et veulent maintenir ce tissu auront de fortes difficultés d'adaptation. Dans un contexte de recherche de flexibilité, il faut éviter la bureaucratie lourde, d'autant plus lourde qu'on vient de l'extérieur. La rapidité d'adaptation et de réponse face à ces interlocuteurs internationaux est primordiale, d'autant plus qu'une métropole comme Genève est sujette à une concu-

rence intense de la part d'autres métropoles. Les questions d'externalisation de certaines activités et de leur localisation géographique, des réseaux interfirmes, ainsi que de leurs implications sociales deviennent primordiales pour comprendre l'évolution des tissus économiques métropolitains et contribuer à l'attrait des systèmes de production en création. Cette première recherche sera donc poursuivie et approfondie par d'autres analyses, micro-économiques cette fois, pour vérifier les tendances et la validité des concepts explicatifs proposés.

Bibliographie

- Bailly, A., L.-M. Boulianne et D. Maillat. 1989. «Activités de service et évolution des systèmes de production», *Revue d'économie régionale et urbaine*, 4 : 625-640.
- Bailly, A., et D. Maillat. 1989. *Le Secteur tertiaire en question*. Paris, Economica.
- Bailly, A., et W. J. Coffey. 1991. «Activités de services et systèmes de production flexibles», *L'Espace géographique*, 4 : 335-342.
- Barcet, A., J. Bonamy et A. Mayere. 1984. «Les services aux entreprises : problèmes théoriques et méthodologiques», *Recherches économiques et sociales*, 9 : 119-135.
- Coffey, W. J., et M. Polèse. 1984. «La localisation des activités de bureau et des services aux entreprises», *Revue d'économie régionale et urbaine*, 5 : 717-729.
- Coffey, W. J., et M. Polèse. 1986. «The Interurban Location of Office Activities», dans D. Savoie, éd. *The Canadian Economy*. Toronto, Methuen.
- Leo, P., et J. Philippe. 1991. «Networked Producer Services: Local Market and Global Development», dans P. Daniels, éd. *Services and Metropolitan Development*. Londres, Routledge.
- Marshall, J., et al. 1988. *Services and Uneven Development*. Oxford, Oxford University Press.
- Mayere, A., M. C. Monnoyer et J. Philippe, J. 1988. *Besoins de communication et P.M.E.* Lyon, Économie et humanisme.
- Siniscalco, D. 1988. *Beyond Manufacturing*. Turin, G. Giapichelli.

Annexe — Données relatives à la distribution des rôles (%) dans les diverses entités considérées

		Années	Fabri- cation	Circu- lation	Distri- bution	Régu- lation
A. Genève		1975	31,7	29,2	33,6	5,5
		1985	26,5	33,8	33,5	6,2
B. Agglomérations						
Suisse	Zurich	1975	36,2	32,6	27,2	3,9
		1985	32,0	36,5	27,4	4,1
	Bâle	1975	46,9	23,1	26,7	3,3
		1985	42,3	26,6	27,5	3,6
	Lausanne	1975	34,2	24,9	35,9	5,0
		1985	30,2	29,1	35,2	5,6

Annexe (suite)

		Années	Fabri- cation	Circu- lation	Distri- bution	Régu- lation
France	Paris	1982	28,5	31,4	28,9	11,2
	Lyon	1982	36,7	24,2	30,3	8,8
	Marseille	1982	28,6	27,4	32,5	11,5
	Lille	1982	36,5	20,9	32,2	10,4
Canada	Toronto	1971	33,3	23,1	38,1	5,5
		1981	30,5	28,3	36,1	5,1
	Montréal	1971	31,1	26,0	40,6	5,3
		1981	28,8	25,8	39,8	5,6
	Vancouver	1971	26,8	26,0	42,3	4,9
		1981	24,0	29,0	41,3	5,7
<i>C. Villes moyennes</i>						
Suisse	Lugano	1975	40,2	25,0	31,2	3,6
		1985	36,4	30,0	30,8	2,8
	Sion	1975	36,0	24,3	29,9	9,8
		1985	31,8	26,3	32,4	9,5
	Fribourg	1975	39,2	20,6	32,8	7,3
		1985	35,4	23,8	33,4	7,4
Neuchâtel	1975	49,4	17,9	28,3	4,4	
	1985	43,0	20,4	31,2	5,4	
France	Montpellier	1982	18,5	23,2	44,4	13,9
	Toulouse	1982	28,9	25,0	34,2	11,9
	Strasbourg	1982	26,6	27,8	34,2	11,4
	Aix-en-Provence	1982	18,8	21,6	44,6	15,0
Canada	Trois-Rivières	1971	34,9	13,8	46,7	4,6
		1981	32,4	19,1	46,7	5,8
<i>D. Villes industrielles</i>						
Suisse	La Chaux-de-Fonds	1985	55,0	12,0	30,0	3,0
	Bienne	1985	44,0	23,0	30,0	3,0
	Soleure	1985	38,0	20,0	33,0	9,0
	CT Jura	1975	62,1	11,7	23,1	3,1
		1985	56,8	13,3	26,3	3,6
France	Grenoble	1982	36,0	20,9	33,6	9,5
	Annecy	1982	40,3	19,3	29,6	10,8
	Besançon	1982	29,8	18,8	36,8	14,6
	Clermont-Ferrand	1982	38,8	19,2	31,8	10,2
	Belfort	1982	42,0	16,6	30,7	10,7
	Annemasse	1982	33,9	22,0	37,6	6,5
	Canada	Guelph	1971	39,1	11,4	41,5
1981			40,0	15,0	38,2	6,8
Asbestos		1971	56,1	6,9	34,8	2,2
		1981	54,3	9,7	32,7	3,3
Trail		1971	50,6	10,7	35,1	3,6
		1981	51,0	9,8	34,5	4,7

Sources : Suisse : recensement fédéral des emplois. France : données fournies par H. Jayet. Canada : données fournies par W. J. Coffey.